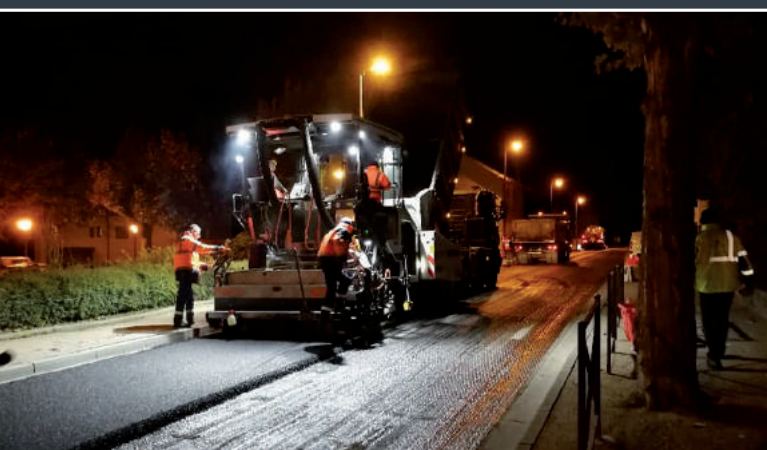


Regards sur... tallard



Sécurisation des déplacements



Bulletin d'information municipal
N° 52 AUTOMNE 2021

tallard

Jardin d'enfants

Réfection du mur du jardin d'enfants

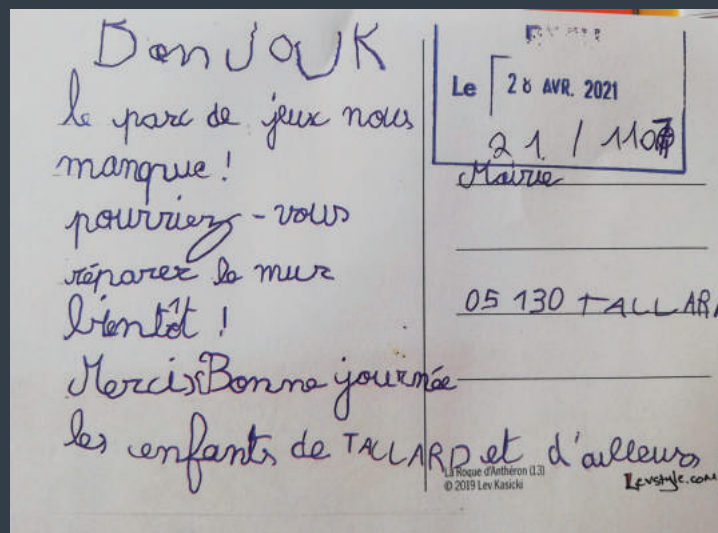
Le jardin d'enfants situé à l'entrée du parc de la Garenne avait dû fermer afin de sécuriser le grand mur dont certaines pierres menaçaient de tomber.

Après une minutieuse intervention de scellement des pierres, le jardin était prêt au début de l'été à accueillir les enfants en toute sécurité, à l'ombre des arbres centenaires du parc de la Garenne.

Daniel Borel et les membres du conseil municipal se sont rendus sur place pour suivre le bon déroulement du chantier.



Très touchés par la carte envoyée en mairie par un groupe d'enfants témoignant que le parc de jeu de la Garenne leur manquait beaucoup, Daniel Borel et l'équipe technique ont mis les bouchées doubles pour terminer les travaux au printemps ! Le mur de soutènement entièrement sécurisé, les enfants peuvent maintenant profiter de leur aire de jeux préférée !!!





Élu maire de Tallard à l'issue du conseil municipal du lundi 2 novembre 2020 suite à l'élection de Jean-Michel Arnaud au titre de Sénateur des Hautes-Alpes, on ne peut pas dire que mon début de mandat aura été de tout repos ! La crise sanitaire a en effet profondément marqué cette période, conduisant l'équipe municipale et moi-même à affronter des situations inédites, que ce soit à l'école, pour l'accès aux

salles communales par les associations, le maintien ou non des animations... un véritable casse-tête à gérer pour les membres de l'équipe municipale et les services de la commune.

Avec le recul, une telle situation m'a obligé à être immédiatement opérationnel, tant les besoins étaient importants et dictés par l'actualité.

Et parce qu'être maire de Tallard est un véritable honneur : je tiens à être à la hauteur des attentes des Tallardiens, durant cette période spécifique comme dans la vie de tous les jours.

Cela fait 20 ans que je m'investis au développement de notre commune avec les membres de l'équipe municipale, acteur et spectateur du changement de mon village. La délégation travaux que j'occupe depuis 12 ans m'a permis de suivre avec attention l'ensemble des chantiers portés par notre commune, qui n'a eu de cesse d'investir pour anticiper les besoins de demain.

J'ai le sentiment que nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, passant d'un gros village rural à celui de petite ville créatrice d'emplois. Nous avons d'ailleurs signé la convention "Petites Villes de Demain" au printemps, en présence du Secrétaire d'État à la ruralité Joël Giraud, définissant ainsi un programme d'actions à mettre en œuvre d'ici 2026 pour construire le Tallard de demain. Nous continuerons à sécuriser les déplacements dans tout le village, développerons les services avec l'aménagement d'une Maison France Services, entamerons la transition énergétique des bâtiments communaux, construirons un nouveau centre technique communal, travaillerons à l'aménagement des rives de la Durance avec le SMAVD, terminerons la révision du PLU et poursuivrons les travaux de restauration du château... les projets ne manquent pas !

Pour ce faire, je sais pouvoir compter sur l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour poursuivre la dynamique qui a été insufflée par Jean-Michel Arnaud, qui reste très actif au sein de notre équipe municipale et mener à bien la mission qui m'a été confiée, au service des Tallardiens.

Vous me connaissez, je suis avant tout un homme de terrain, disponible et attentif à la bonne gestion de notre commune. Je m'attacherai donc à renforcer le lien de proximité qui fait la force de notre commune.

J'en profite pour vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Sommaire

■ Vie locale.....	p. 2
■ Edito.....	p. 3
■ Travaux.....	p. 4
■ Actualités.....	p. 5
■ Dossier : la sécurité des déplacements, une préoccupation constante.....	p. 6-7
■ Rentrée des classes.....	p. 8
■ Projets.....	p. 9
■ Médiathèque.....	p. 10
■ Patrimoine.....	p. 11
■ Etat civil.....	p. 12

Regards sur Tallard est une édition de la commune de Tallard.

Dépôt légal: juin 2003

Directeur de publication: Daniel BOREL

Photographies: Mairie de Tallard, agence Kangourou, Le Dauphiné Libéré

Conception et impression: Couleurs d'Impression

Édité à 1 100 exemplaires

Contacts : Mairie de Tallard
1 place Charles de Gaulle - 05130 TALLARD
04 92 54 10 14
www.ville-tallard.fr

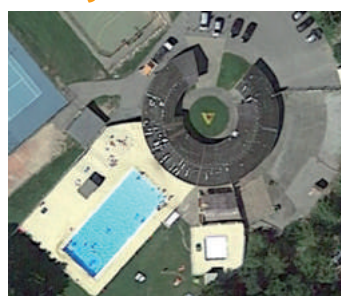
Les travaux

Signaler les commerces et entreprises

Après avoir déployé cette série de panneaux de Signalisation d'Informations Locales en périphérie du centre-ville et sur la zone d'activités économiques, une nouvelle série de panneaux est venue compléter le dispositif en centre-ville. Pour une meilleure lisibilité de l'offre de services et de commerces, mais également limiter les affichages sauvages.



Des travaux prévus pour ouvrir la piscine municipale en juin 2022

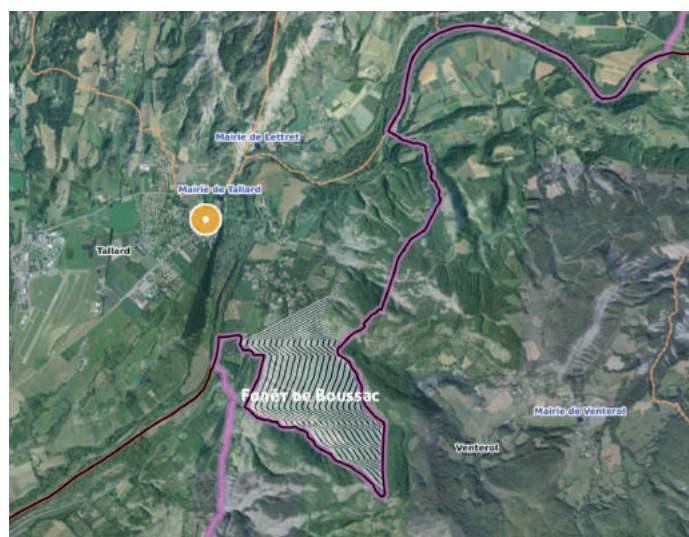


Après une analyse approfondie des conditions d'ouverture strictes imposées dans le cadre du covid19 et de l'organisation du bâtiment, il est apparu impossible d'ouvrir l'équipement pour la sécurité sanitaire et un confort minimum des

usagers pour la saison estivale 2021. Le Conseil Municipal sait l'attachement des Tallardiens à cet équipement et la décision de ne pas ouvrir fut un réel crève-cœur.

Les membres du conseil municipal ont toutefois souhaité mettre à profit cette fermeture en engageant simultanément une étude de diagnostic et de programmation visant à requalifier les bâtiments du complexe sportif.

En parallèle de cette étude toujours, la commune va réaliser des travaux d'amélioration des équipements afin de pouvoir ouvrir au public dans les meilleures conditions pour le printemps prochain, dans le respect du protocole sanitaire.



Travaux forestiers dans la forêt de Boussac

C'est une composante peut-être méconnue de Tallard et pourtant... Véritable poumon vert de la commune, la forêt de Boussac s'étend sur près de 100 ha en rive gauche de la Durance, au-dessus des établissements de l'UNAPEI La Chrysalide jusqu'à la tête de Boussac à près de 1000 m de hauteur, en limite de la commune de Venterol. Entretien par l'ONF, cette forêt est composée essentiellement par 6 parcelles de résineux plantées de pins noirs autrichiens en 1978. Régulièrement entretenue par l'ONF qui y réalise des coupes afin de régénérer la forêt, comme ce fut le cas début avril avec d'importants travaux sur la partie haute. Au-delà de la richesse naturelle et patrimoniale, un tel espace boisé représente un trésor de biodiversité, un refuge pour la faune et la flore qui s'y développent.

Acquisition d'un nouveau véhicule nacelle :
un engin adapté aux besoins de la commune



Actualités

Forum des associations : Rien n'arrête le CCAS de Tallard !



Au sein d'une équipe motivée, avec Gabrielle Rabouin, vice-présidente, le Centre Culturel d'Action Sociale de Tallard n'en finit plus de proposer des animations pour tous les publics : Accrobranches, Aquaparc, Randonnée, mais également pour les seniors toute une série d'interventions organisées avec la Mutualité Française autour de thématiques sur la santé, les gestes de premiers secours ou encore comment bien préparer sa retraite. C'est également grâce à cette équipe motivée et disponible que la commune a pu organiser le 1^{er} Forum des associations, permettant à l'ensemble des associations tallardiennes de présenter leurs activités à l'occasion d'une journée ensoleillée autour du stade municipal. Lauren Dubois, Christian Rogeon, Edith Donzel et tous les membres bénévoles du CCAS ont été mobilisés pour cette manifestation, que ce soit dans l'organisation ou le jour même, pour accueillir les visiteurs.

L'Office de Tourisme déménage et améliore son niveau de classement

L'Office de Tourisme de Tallard a emménagé dans de nouveaux locaux au mois de juin 2021. Au-delà d'une localisation plus attractive en cœur de ville, il s'agissait également de répondre aux normes exigées par le code du tourisme pour prétendre au classement de l'OT intercommunal en catégorie 2.

C'est aujourd'hui chose faite. En effet, après l'arrêté préfectoral de classement de l'Office de Tourisme Gap Tallard vallée en catégorie 2 en date du 25 mai 2021, la commune de Tallard, ayant anticipé sa demande, a pu voir sa demande de renouvellement de la dénomination de Commune Touristique être approuvée le 31 mai 2021. Un renouvellement qui a pu se réaliser grâce à un travail en bonne intelligence avec les services de la Préfecture.

La commune de Tallard travaille d'ores et déjà à la labellisation Station Classée Tourisme, conjointement avec le classement de l'Office de Tourisme intercommunal en catégorie 1.

Le nouvel office de tourisme intercommunal installé dans un local communal, au rdc du nouvel Hôtel des Voyageurs



Départ du père Bedin et arrivée de Mickael Fontaine

Présent depuis 2007 au sein de la paroisse de Tallard, il avait succédé au père Lombard avant d'accepter d'œuvrer pour la paroisse d'Espinasses pour finalement prendre à sa charge pas moins de 14 clochers. Daniel Borel lui a remis la médaille de la ville en reconnaissance de son travail régulier avec les services municipaux pour organiser diverses représentations culturelles dans l'église du village. La messe d'installation du père Mickaël Fontaine par Monseigneur Malle a eu lieu dimanche 26 septembre à l'église Saint-Grégoire.

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Vendredi 26 novembre avait lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants dans la salle polyvalente. Moment d'échange et de partage privilégié pour ces nouveaux Tallardiens, d'autant plus que cette cérémonie n'avait pas pu être organisée l'année dernière. Une trentaine de personnes avait répondu à l'invitation de la mairie, accueillie par les membres de l'équipe municipale qui n'ont eu de cesse de leur confirmer qu'en venant s'installer à Tallard ils avaient fait le bon choix, tant notre commune a su étoffer son offre de services au fil des ans. Bienvenue à tous !



Le dossier

Sécuriser les déplacements : une préoccupation constante de la commune

C'est un dossier porté depuis longues années au sein du conseil municipal de Tallard. Assurer la sécurité de ses concitoyens est le contrat de base, le socle premier de l'action publique envers ses administrés. C'est la gestion « de bon père de famille » chère à l'équipe municipale. A ce titre, depuis 2004, les différentes équipes communales n'ont eu de cesse d'inscrire dans leur programme des actions visant à accroître la sécurité des Tallardiens. Police municipale, vidéoprotection, sécurisation des abords des écoles...

En octobre 2021, Tallard met en œuvre une grosse opération visant à renforcer la sécurité routière sur l'axe traversant, avec la mise en place de plateaux ralentisseurs et un carrefour à feux au droit de la mairie.

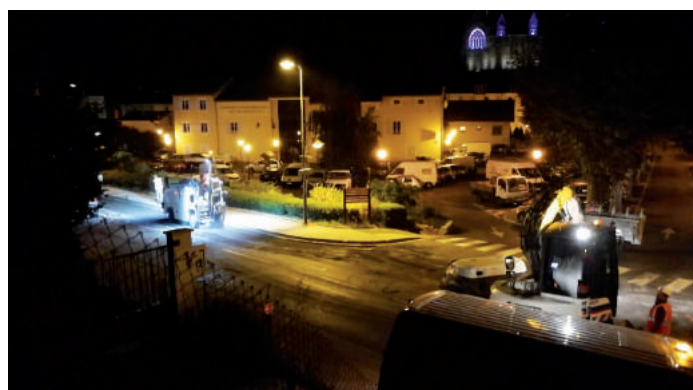
Travaux sur la RD 942 : avenue du 11 novembre et avenue de Provence

La commune de Tallard et le Conseil Départemental des Hautes-Alpes se sont concertés et coordonnés pour programmer et réaliser, selon un calendrier commun, des travaux de réfection du revêtement de chaussée et d'aménagement de sécurisation de la traversée du village sur la Route Départementale 942 entre le chemin du Boudonnet et la Mairie.

Dans le cadre de cette opération, présentée à la population à l'occasion d'une réunion publique le vendredi 8 octobre 2021 en la salle polyvalente, le Conseil Départemental prend en charge la réfection du revêtement de la chaussée. La commune, quant à elle, aménage 2 passages surélevés équipés de feux piétons (l'un au droit de la station essence / chemin du Boudonnet, l'autre au droit de l'école Sainte Agnès/accès parking du Château) ainsi qu'un carrefour à feux positionné au droit de la Mairie / Place Charles de Gaulle. Afin de préparer ces opérations, la commune a déjà réalisé d'importants travaux de reprise de bordures et de trottoirs et a procédé à la construction des différents réseaux nécessaires à l'alimentation des futurs feux tricolores. Un « bateau » a également été créé au niveau de l'arrêt de bus en face du « concept ».



Des « passages bateaux » ont également été créés au niveau de l'arrêt de bus en face du « Concept » et devant la pharmacie pour faciliter l'accès handicapés.





En amont de ces grands travaux, la commune a également repris les bordures et trottoirs sur la place commandant Dumont.



Le passage Sainte-Agnès : sécuriser la dépose des enfants

C'est une opération préparée de longue date par la commune qui, pour ce faire, a notamment dû acquérir auprès des différents riverains, les emprises foncières nécessaires à la mise en œuvre du projet, et boucler le plan de financement de l'opération. Est venu ensuite le temps de la réalisation des études puis celui de la consultation des entreprises.

Les entreprises attributaires ont été retenues par délibération du 28 juin 2021, avec validation des marchés de travaux correspondants. Le montant de l'opération est de 153 000 euros HT ; le programme prévoit la construction d'un cheminement piétonnier et cyclable entre le parking du Champ de Foire et l'école Sainte-Agnès, la création d'une nouvelle zone de stationnements au droit du parking du Champ de Foire, ainsi que l'aménagement d'un passage assurant la liaison entre la rue des Chartreux et l'avenue Jacques Bonfort.



Au-delà du respect des engagements pris, cette opération vise surtout à sécuriser les déplacements en direction du centre village, tout en renforçant l'offre de stationnement avec la création d'une dizaine de places supplémentaires, destinées notamment à sécuriser la dépose des enfants du groupe scolaire Sainte-Agnès.

En parallèle, **un radar pédagogique** a été mis en place avenue Pierre Bernard Reymond afin de sensibiliser les conducteurs sur la vitesse. Cet élément de sensibilisation s'inscrit dans un projet communal de sécurisation de la traversée de village et de la RD 942.

Les membres de l'équipe municipale tiennent à adresser un mot de remerciements aux riverains qui ont joué le jeu face aux perturbations subies et la patience dont ils ont fait preuve durant cette phase de travaux.

Actualités-projets

La rentrée des classes en chiffres

Baromètres de l'attractivité démographique de la commune, les écoles des Tallard affichent une croissance constante de leurs effectifs. C'est également le fruit d'une gestion attentive de la commune, au travers du travail d'un service dédié sous la responsabilité de Sylvie Labbé, adjointe à l'éducation. Mais également de l'attention quotidienne de Annie Ledieu, conseillère municipale présente chaque jour à la sortie de l'école Sainte-Agnès.



Annie Ledieu conseillère municipale de Tallard et Anthony Darmas



Ecole Sainte-Agnès :

127 élèves sur 5 classes.

Une nouvelle enseignante : Marion Trochel.

Projet pédagogique accentué sur la lecture et le repérage dans l'espace. Une intervenante en EPS, Virginie Cervantes, sera aussi présente dans l'école afin de faire découvrir aux élèves d'autres pratiques sportives telles que la randonnée.

Groupe scolaire Saint Exupéry :

Effectif en hausse :

✓ Effectif actuel : 231 élèves (contre 216 en fin d'année scolaire). Effectif en hausse malgré une décision de fermeture de classe prise sur l'effectif de la fin de l'année scolaire passée.

✓ Une nouvelle directrice : Mme Gaëlle Bertocchio

✓ Travaux effectués durant l'été par la commune : la peinture de l'ensemble des couloirs de l'ancien bâtiment (entreprise Spinelli).

✓ Entretien courant des bâtiments et des espaces verts par les services municipaux tout au long de l'été, nettoyage de la cour, du parvis et du préau,

✓ Fil conducteur de l'année pour l'école «la musique» avec un intervenant musique qui aboutira, si les conditions sanitaires le permettent, à un spectacle chant choral en fin d'année,

✓ Accueil de nouveaux enseignants pour compléter certains temps partiels : M. Amalbert, Mme Ledu, Mme Piarulli.

✓ Au total une équipe de 13 enseignantes + 1 enseignante remplaçante qui est rattachée à l'école de Tallard + un RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté) avec une psychologue et un enseignant spécialisé dont le poste est actuellement vacant.

✓ 11 agents municipaux complètent le dispositif dans les classes (3 ATSEM), pour l'encadrement des services périscolaires (cantine / garderie / transport scolaire) et pour le ménage de l'ensemble des locaux du groupe scolaire.

Gaëlle Bertocchio, au premier plan, nouvelle directrice du groupe scolaire saint Exupéry, avec les élus et techniciens du territoire. De gauche à droite : Sylvie Labbé, adjointe en charge de l'éducation, Jean-Michel Arnaud, Fabienne Elie Eynaud, responsable administratif du pôle vie collective et Serge Ayache, Maire de Fouillouse



Tallard prépare son avenir et obtient le label Petites Villes de Demain



Ce programme porté par l'Agence de la cohésion des territoires vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. L'adhésion à ce programme et la signature de la convention représentent une reconnaissance sur mesure pour Tallard qui travaille déjà depuis de nombreuses années pour structurer et anticiper les besoins relatifs à son attractivité et à son développement. **Avec "Petites Villes de Demain", elle bénéficie d'un cadre structurant pour conduire et échelonner les différents défis qui attendent la commune dans le temps en termes d'habitat, de mobilité, mais également d'écologie et de transition énergétique.**



Daniel Borel, Maire de Tallard, a signé la convention le 10 mai 2021 en présence du secrétaire d'État à la ruralité Joël Giraud, de Madame la préfète Martine Clavel, du sénateur Jean-Michel Arnaud, du vice-président de la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance Jean-Baptiste Aillaud, des élus du département des Hautes-Alpes, du directeur régional adjoint de la banque des territoires Thierry Bazin.

Diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Dans le cadre d'une réflexion globale visant à entamer la transition énergétique des bâtiments publics, la mairie de Tallard a entrepris un état des lieux de ses bâtiments : Mairie, salle polyvalente, groupe scolaire Saint Exupéry, logements communaux... Tous ces bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic visant à déterminer un plan pluriannuel d'investissement afin d'améliorer la performance énergétique de ces bâtiments communaux.

Nouveau centre technique communal : étude au stade d'Avant-Projet Sommaire

La commune de Tallard anticipe les besoins de demain. L'ancienne caserne des pompiers aujourd'hui affectée aux services techniques ne correspond plus aux besoins de ses services. Afin de réaffecter en un seul lieu tous les espaces dédiés aux Services Techniques, un nouveau centre technique communal est en projet. Aujourd'hui au stade d'Avant-Projet Sommaire, ce nouveau bâtiment permettra, outre un confort de travail accru pour ses utilisateurs, de requalifier le centre actuel à d'autres usages. Cette opération ne pourra être finalisée qu'après l'approbation du nouveau PLU.

Tallard se dote d'une Maison France Services

Soucieuse de consolider sa position d'appui sur le territoire et de conforter l'offre de services locaux pour les Tallardiens et les populations du territoire, la commune s'est engagée dès 2018 à accueillir une Maison France Services. Le Conseil Municipal a délibéré en ce sens le 11 juin 2018 validant le projet de création, par la commune, d'une Maison de Services Au Public (MSAP, aujourd'hui Maison France Services), et a décidé de solliciter pour sa réalisation, l'accompagnement financier de l'Etat au titre de la DETR 2018. Ouverture prévue à l'automne 2022.



Un guichet unique de services

Les Maisons France Services ont pour objectif de simplifier la relation des usagers aux services publics. Pour ce faire, elles devront proposer à minima les démarches relevant de ces organismes : Caisse d'allocations familiales, ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, Caisse nationale d'Assurance maladie, Caisse nationale d'Assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, Pôle emploi, La Poste.

L'actuelle Maison des associations accueillera prochainement une Maison France Service



La médiathèque

Les nouvelles de la rentrée !

Retour sur l'inauguration de l'exposition « Kimonos traditionnels japonais » du samedi 28 août à 11h00 dans les locaux de la Médiathèque Municipale Michel Serres, en présence de M. Yukua Murata, Consul général du Japon, accompagné du vice consul, de M. Jean-Michel Arnaud, Sénateur des Hautes-Alpes et de M. Christian Paput adjoint à la culture et au patrimoine, en l'absence du maire M. Daniel Borel.

L'ensemble de la délégation japonaise a félicité la mairie de Tallard de la qualité de cette exposition, proposée en étroite collaboration avec Mme Misaya Iodice-Fujie, propriétaire de la collection de kimonos traditionnels. Cette exposition visible dans votre médiathèque ouvre un cycle d'animations dédié à la culture japonaise jusqu'au mois de décembre.

La délégation japonaise reçue à la médiathèque le samedi 28 août 2021



Les animations jusqu'en décembre

Après de longs mois faits d'annulations et d'adaptations, la médiathèque continue de tout mettre en œuvre pour proposer un service culturel de proximité. Pass-sanitaire ou pas, les adhérents peuvent emprunter livres et films grâce au service de prêt à emporter Médiath'ECLAIR. Les animations ont repris dès cet été et elles continuent avec un cycle autour de l'Asie jusqu'au mois de décembre, imaginé grâce à l'impulsion de Misaya Iodice-Fujie, Tallardienne d'origine japonaise. Enfin, depuis l'assouplissement des mesures sanitaires, les 15 classes de Tallard sont de nouveau accueillies à la médiathèque régulièrement.

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque pour les prochaines semaines

Vendredi 3 décembre à 18h30 : Exposition des kimonos de fête de Misaya Iodice-Fujie (pièces uniques visibles jusqu'au 17 décembre)

Samedi 4 décembre à 10h00 : Art floral : démonstration et atelier, réservés aux adultes

Samedi 11 décembre à 10h00 : Restitution publique des nouvelles, lecture à voix haute

Mercredi 15 décembre à 10h00 : Heure du conte

Vendredi 17 décembre à 10h00 : RDV poussettes

Samedi 18 décembre à 10h00 : Book club



Atelier d'art floral Ikébana



L'année 2021 en chiffres

Malgré la crise sanitaire, en 2021, la médiathèque Michel Serres ce fut :

40 animations maintenues, pour tous les âges et tous les goûts.
Environ 500 emprunteurs actifs, une soixantaine de nouveaux inscrits et plus de 7 500 prêts.

Patrimoine

Fondation du patrimoine : bilan sur les dons



Depuis novembre 2020, une campagne de financement participatif a été mise en place entre la commune de Tallard et la Fondation du Patrimoine pour la restauration des vitraux de la chapelle Saint-Jean-Baptiste.

Après une première campagne de sensibilisation auprès des publics locaux, une vingtaine de dons a été perçue. Particuliers comme entreprises se sont mobilisées pour préserver ce patrimoine en péril.

La commune tient à remercier les entreprises locales, qui ont immédiatement répondu favorablement à nos sollicitations telles que la SAB, Intermarché Tallard, Abrachy TP ou encore l'office notarial de Tallard. Pour 2022, nous vous annonçons que c'est l'ensemble de la chapelle Saint Jean Baptiste qui pourrait bénéficier de ce dispositif.

Pour participer : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/vitraux-chapelle-chateau-de-tallard

Les associations donnent de leur personne au château, mais pas que... !

L'association l'Ost de Roy, dont les chevaliers en armure animent régulièrement le château, a elle aussi souhaité participer financièrement au projet de restauration des vitraux de la chapelle. Louis Roy, son président, a décidé de donner pour cette restauration : « La commune de Tallard nous a toujours fait confiance en nous donnant accès au château pour nos représentations médiévales, et depuis de nombreuses années, nous travaillons conjointement chaque semaine en été pour animer les visites nocturnes du château. De par les liens qui nous unissent avec les élus et agents de la commune il nous semblait tout à fait juste de pouvoir remercier l'équipe municipale en nous engageant autrement que par nos représentations. »



L'été 2021 au château : clap de fin sur la saison estivale

Dès le 19 juillet, le service patrimoine de la ville de Tallard a ouvert les portes du château pour les vacances d'été. Avec un protocole sanitaire bien précis, ce sont près de 1200 personnes qui ont franchi le châtelet d'entrée pour des visites guidées mêlant histoire du château et celle des travaux en cours.

Cet été, les nouveautés proposées aux visiteurs concernaient les visites guidées en anglais prévues deux fois par semaine lesquelles, à l'heure où les frontières européennes se sont rouvertes, ont trouvé leur public. Notons également le franc succès des

visites nocturnes, ludiques et familiales, animées avec la complicité de l'Ost de Roy, qui se sont toutes tenues à guichet fermé malgré le fait de les avoir toutes doublées dès le début de la saison.

Les Journées Européennes du Patrimoine ont marqué la fin de la saison estivale le samedi 18 septembre. Comme chaque année, ce sont plus de 500 personnes qui ont montré leur affection pour le patrimoine tallardien en venant déambuler dans l'enceinte du château. Journée qui fut rendue encore plus belle grâce aux deux représentations de la compagnie de l'Envol avec sa farce médiévale « Fichtre Diantre ! » qui a réuni près de 200 personnes durant leurs deux spectacles.



Vie municipale



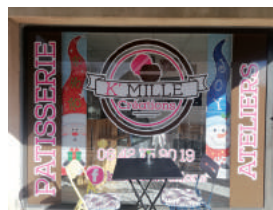
Yvon Richaud, porte-drapeaux de la commune

La commune tient à saluer la mémoire d'Yvon Richaud, ancien combattant, porte drapeau durant de très nombreuses années. Fidèle à ses engagements pour perpétuer le devoir de mémoire, son image reste intimement liée à toutes les cérémonies officielles organisées par la commune.

Bienvenue aux nouveaux commerces



Brico Marché
route des Blaches
05130 Tallard



K-mille créations
Avenue
Auguste Durand
05130 Tallard



Lulu vélo
7, avenue
Jacques Bonfort
05130 Tallard

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux gérants : M. et Mme Corneiro pour le **Bar de la Mairie**, et M. Boisset pour le **Bar Le Comptoir**.

État civil

Naissances

- BOREL Sohan Jacques Mohamed le 24/09/2020
- DESLANDES Lylou Victoria le 18/10/2020
- HENRY Giulia Christine Ines le 2/11/2020
- REYMOND Maylone Lewis le 30/11/2020
- ALLEMAND Mia Sophia le 8/12/2020
- PLUCHET Nathan le 10/12/2020
- HASSANI Lyah le 10/01/2021
- DUTERTRE Lyam Philippe Hugo le 18/01/2021
- ROUSSEL Lysandre Côte Aldéric le 29/01/2021
- DI FIORE Mathis Joseph Norbert le 12/02/2021
- CARBILLET Gaspard le 20/02/2021
- RAILLAT Maxime Pierre René le 24/02/2021
- VELOSO Anaya Catharina Armin-da le 27/02/2021
- MICANEL Célestine Corine Denise le 17/03/2021
- CAMBACÉDÈS Lily Rose le 17/6/2021
- MALLET Mathis, Timéo le 26/06/2021
- TIKIL Islem le 13/07/2021
- ATHUYT Siméon, Camille, Léo le 6/08/2021
- RODRIGUEZ Louna, Manon le 7/08/2021
- PAUL Loïc, Louis le 11/08/2021
- LOPEZ Milan, Gérard, Albert le 13/08/2021
- BASSEREAU Nahil le 14/09/2021

Décès

- VALLON Gilbert Marius Ludovic le 22/08/2020
- GARNIER Paul Claude Isaïe le 15/08/2020
- DI FRANZA Lorenza DOTOLO le 13/11/2020
- RE Daniel Jean Raoul le 3/12/2020
- BLANC Jean-Paul Alain le 07/12/2020
- NOEL Didier le 14/01/2021
- OLIVIER Maurice le 21/01/2021
- BULCOURT Michèle née LEBLANC le 25/01/2021
- ALBERTS Brün le 18/02/2021
- LAMIC Chantal, née BONNET le 2/3/2021
- CHOUDIN Michel le 03/03/2021
- PAUL Jean Elie le 12/03/2021
- PEIGNÉ Robert le 19/03/2021
- RICHAUD Yvon le 28/03/2021
- MILLON Henri le 28/04/2021
- SABATIER Eliane le 01/06/2021
- VERZEROLI Annie née JEANSELME le 04/06/2021
- NAL André le 26/08/2021
- DURBIN Gilles le 28/08/2021
- ZABALA Louis, Joseph le 12/09/2021
- MAGALLON Simone, née ROGOU le 21/09/2021

Mariages

- HANRY Hélène et MENUGE Alain le 01/08/2020
- FRANÇOIS Johanna et FERNANDES Grégory le 29/08/2020
- DAVID Pascal et FLEUTRY Geneviève le 12/09/2020
- BRIVOAL William et GUISIANO Sarah le 12/09/2020
- BOREL Aurélie et MICANEL Stéphane le 19/09/2020
- RABOUIN Yann et MEGHIRECH Sabrina le 24/07/2021